

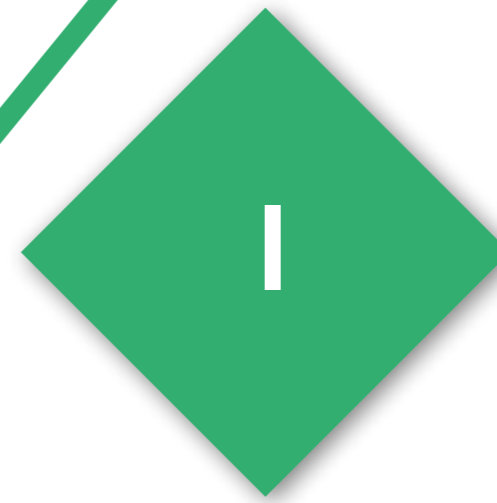


2018

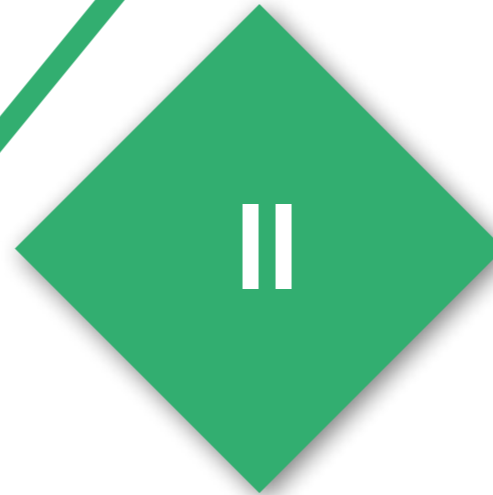
PRÉSENTATION  
AUX CONSEILS DE QUARTIER

Chassieu.fr

# SOMMAIRE



**RAPPELS**



**LE PATRIMOINE VERT  
CHASSELAND**



**LES STRATÉGIES DE GESTION**



**PROJETS D'AMÉNAGEMENT**



# RAPPELS

## ORGANISATION DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ESPACES VERTS

Cette partie permettra de nous remémorer l'organisation de la direction qui gère et coordonne les travaux sur les espaces verts de la commune. Elle traitera de la direction de l'aménagement et du développement durable, puis plus spécifiquement du service espaces verts.

# ORGANIGRAMME

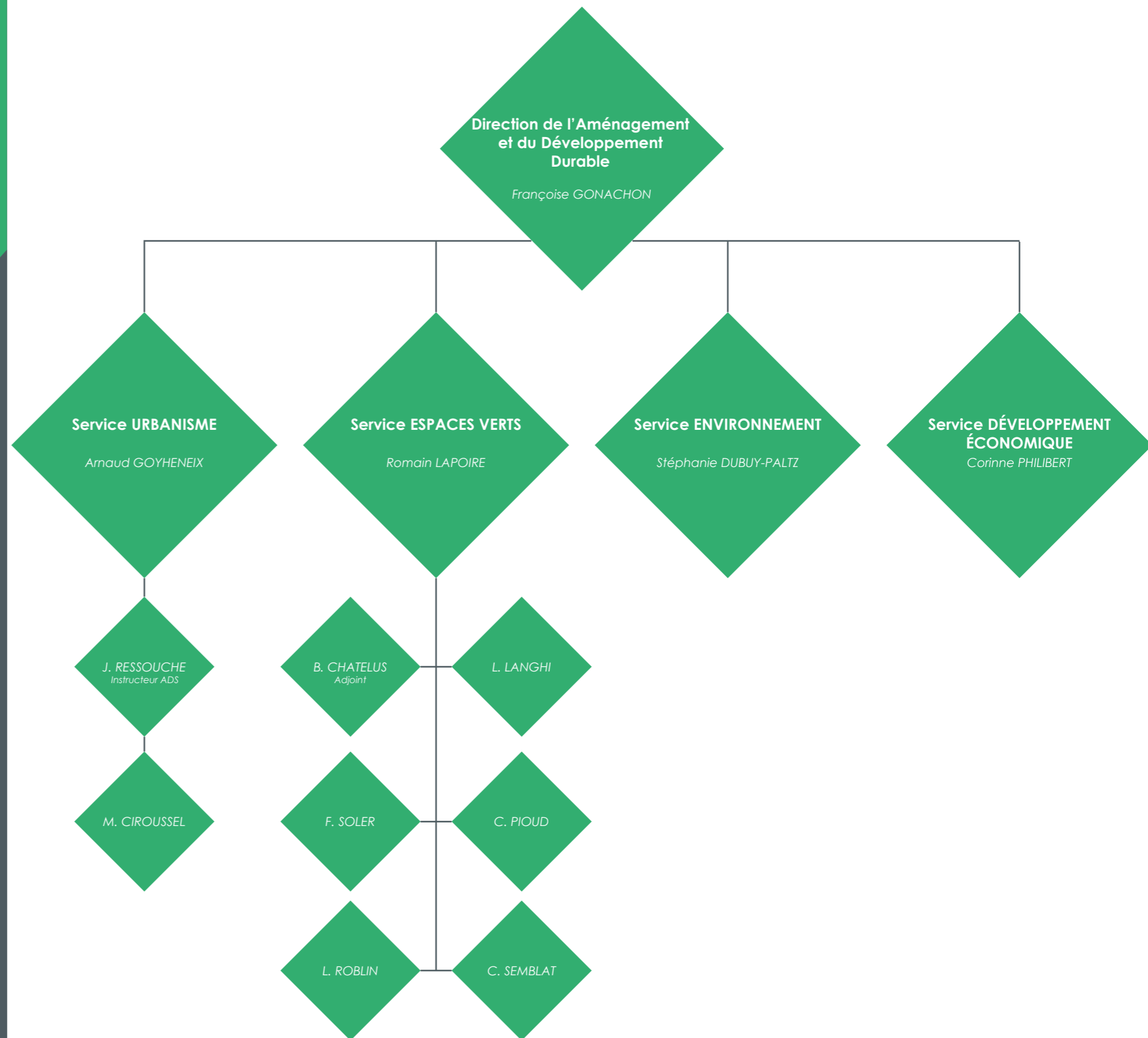
## Organisation et interdisciplinarité

L'organigramme ci-contre présente l'ensemble de l'organisation de la direction de l'aménagement et du développement durable (DADD).

La direction est donc divisée en quatre services distincts, mais qui travaillent en étroite relation sur les différents projets d'aménagement de la commune.

Le service espaces verts est composé de six agents présents sur le terrain, et renforcé par un apprenti. Le service est organisé en équipes de deux et réparti sur trois secteurs distincts de la ville.

Le travail en équipe permet une meilleure réactivité sur le terrain et une meilleure proximité avec les usagers.







# LE PATRIMOINE VERT CHASSELAND

## DU GRAND TERRITOIRE A L'ÉCHELLE DU QUARTIER

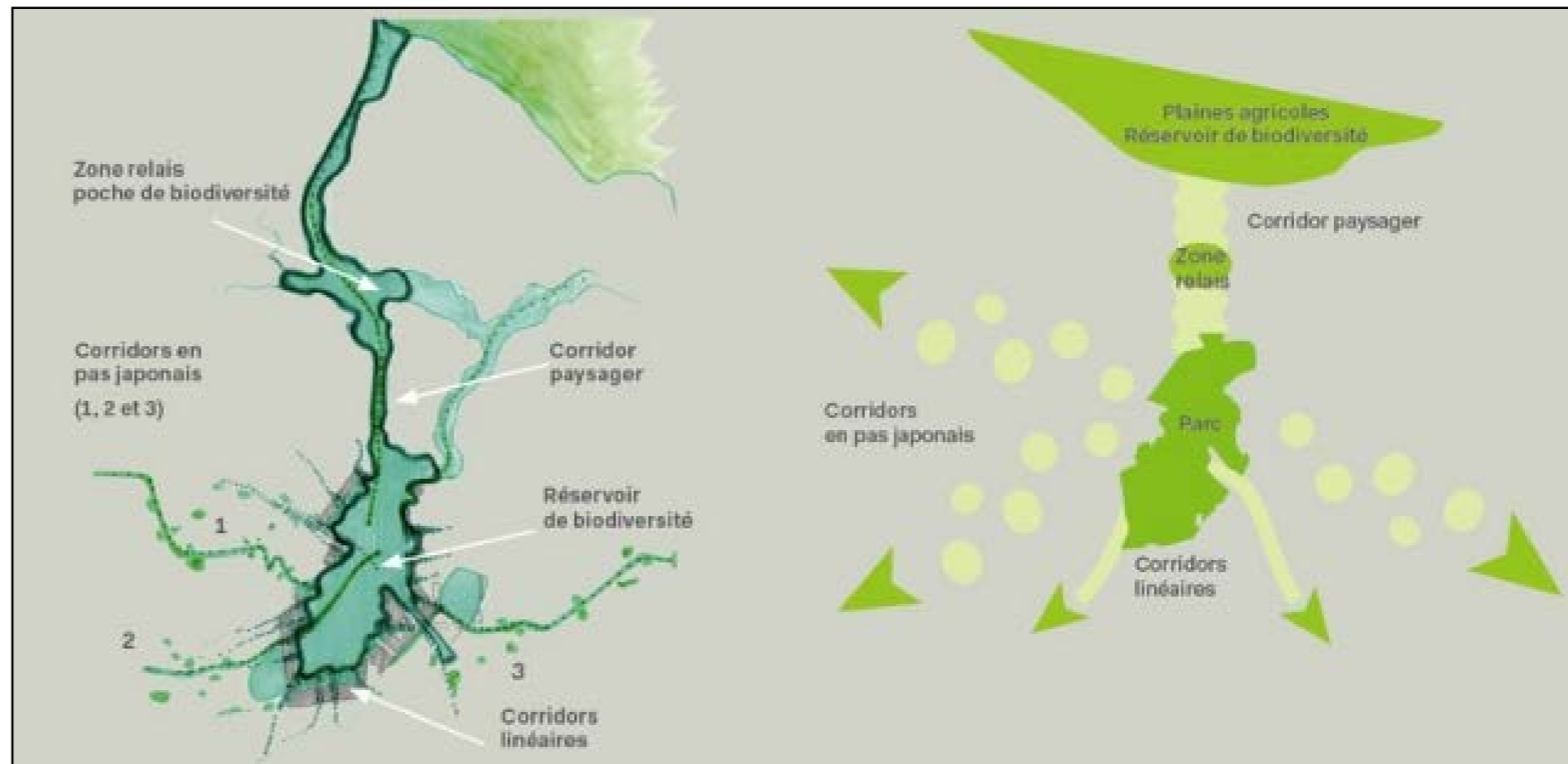
Le chapitre qui va suivre nous présentera le patrimoine vert de Chassieu. Nous traverserons différentes échelles pour bien saisir la multitude des espaces qui composent la commune et qui sont à entretenir.

# LA TRAME VERTE ET L'ÉCHELLE TERRITORIALE

La trame verte et bleue est une mesure du Grenelle de l'environnement qui vise à enrayer le déclin de la biodiversité.

Cette trame est un outil d'aménagement du territoire qui doit assurer la communication écologique entre les grands ensembles naturels au travers de trois approches :

- Des zones tampons
- Des corridors écologiques
- La restauration de la nature en ville

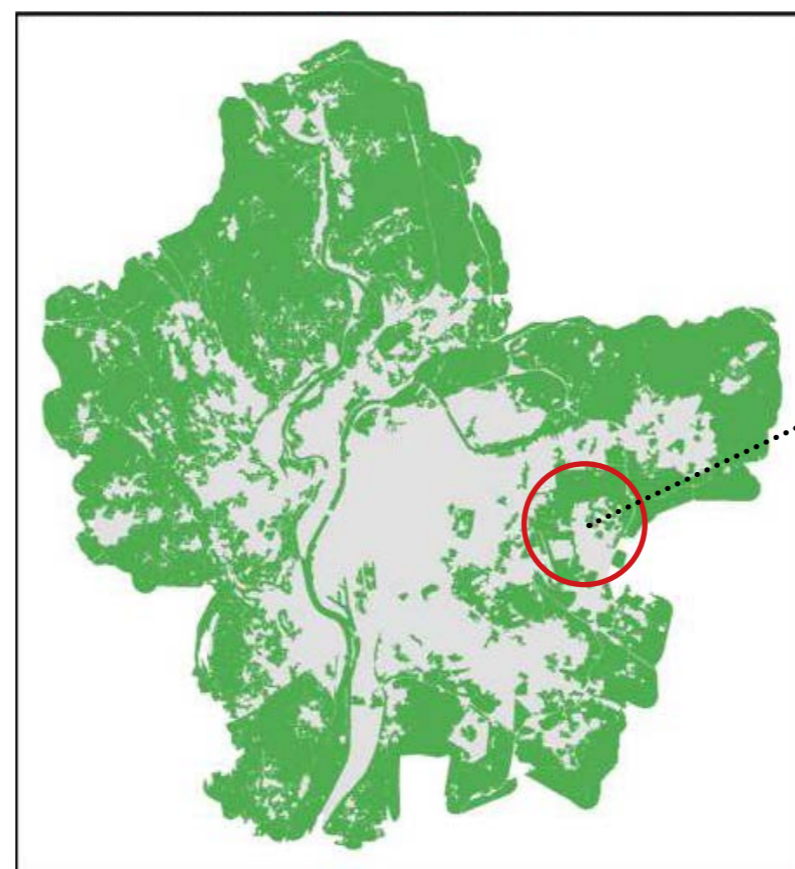


## Trame verte et corridors écologiques

La trame verte et bleue vise à enrayer la perte de la biodiversité, en préservant des réseaux de milieux naturels qui permettent aux espèces de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges, appelés continuités écologiques, sont constitués de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques.

Au sein de nos paysages urbains, il est important de développer un maillage d'espaces verts sous différentes formes (haies pluri-spécifiques, bosquets d'arbres, bocages, mares,...), et d'utiliser des végétaux indigènes adaptés à nos situations climatiques, afin d'instaurer des milieux favorables à la biodiversité.

Cette notion de maillage porte un nom spécifique pour les écologues et professionnels de l'aménagement urbain : **les corridors écologiques**



Chassieu

Trame verte du grand Lyon

# LA TRAME VERTE A L'ÉCHELLE CHASSELANDE

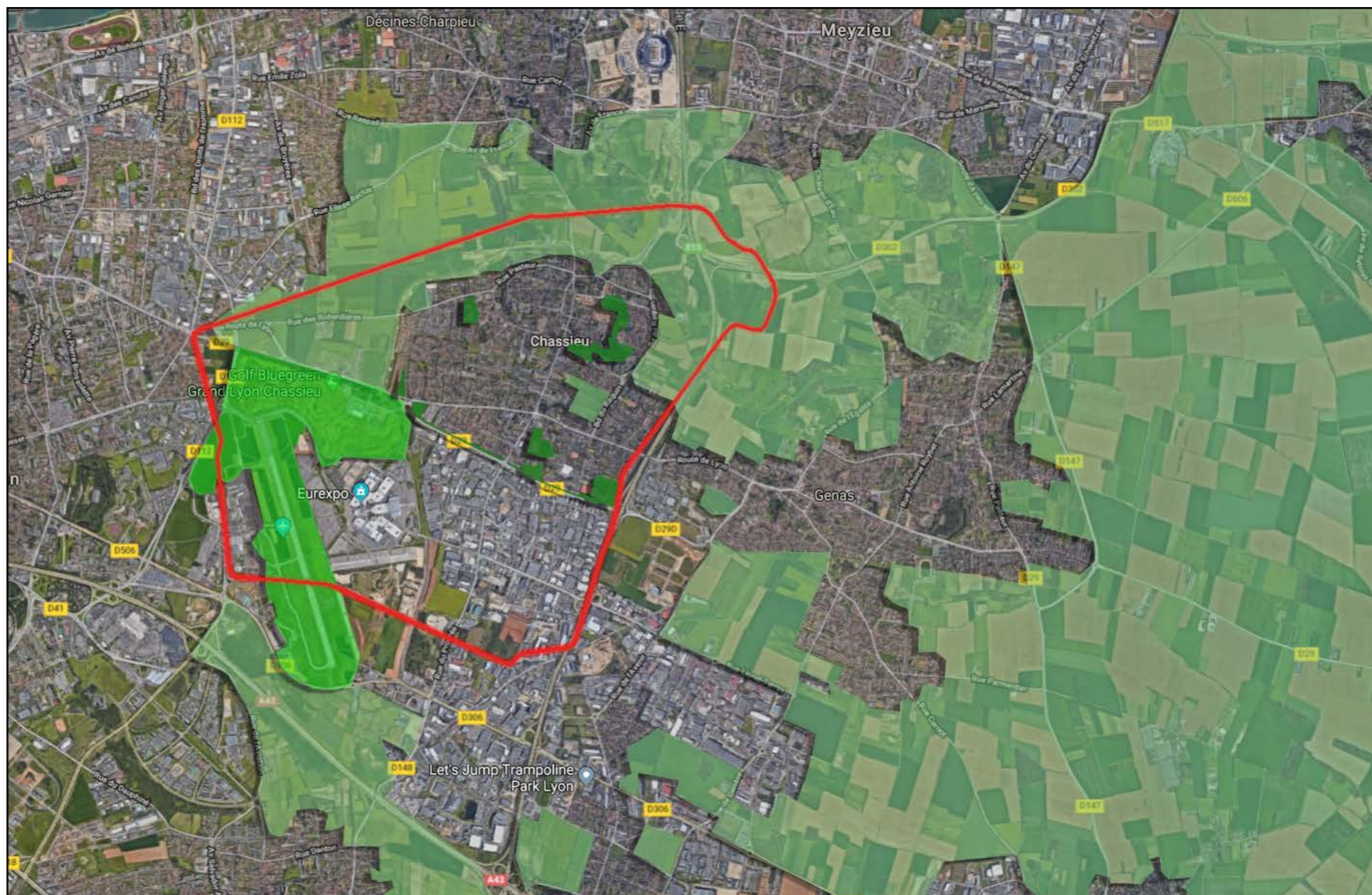
## A travers les échelles du territoire

Quand on raisonne sur les espaces verts, on ne raisonne pas seulement à l'échelle d'un quartier ou d'une rue. En effet, si l'on veut une cohérence d'aménagement et de gestion sur l'ensemble du territoire, il faut raisonner en premier lieu à l'échelle du grand paysage.

Et donc ne pas prendre Chassieu comme un îlot mais une composante du grand paysage et du territoire.

Bien sûr une fois la réflexion à l'échelle du grand territoire aboutie, il nous restera à l'appliquer et à l'adapter à l'échelle de nos quartiers, de nos rues et de nos espaces verts.

En définitive, afin d'améliorer le développement de la biodiversité en ville, et ainsi améliorer nos qualités de vie, chacun à son échelle aura un rôle à jouer.



Trame verte à l'échelle de Chassieu



Jardins partagés



Eco-quartier\_ Allemagne



Toit végétal\_ Suisse

### QUELQUES ACTIONS POSSIBLES :

- Réimplantation de haie à caractère indigène (atout paysager et faunistique)
- Création de passage à faune ou de réserve de reproduction pour la faune (augmentation de biodiversité)
- Gestion écologique des espaces
- Renforcement ou création des corridors écologiques (développement et mobilité de biodiversité)



# ANALYSE SUCCINCTE DU TERRITOIRE

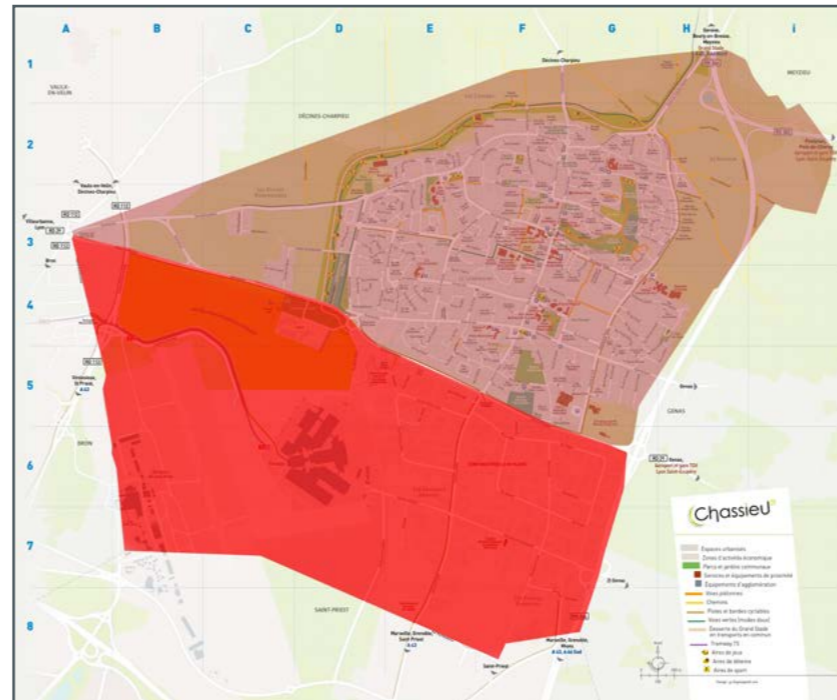
## Des parties et des liens à créer

Les trois schémas présentés ci contre, nous permettent de comprendre comment s'articule la ville sur son territoire. En effet, on peut remarquer que Chassieu est une ville scindée en deux. On trouve une partie de la ville où l'on travaille et une autre partie de la ville où l'on vit.

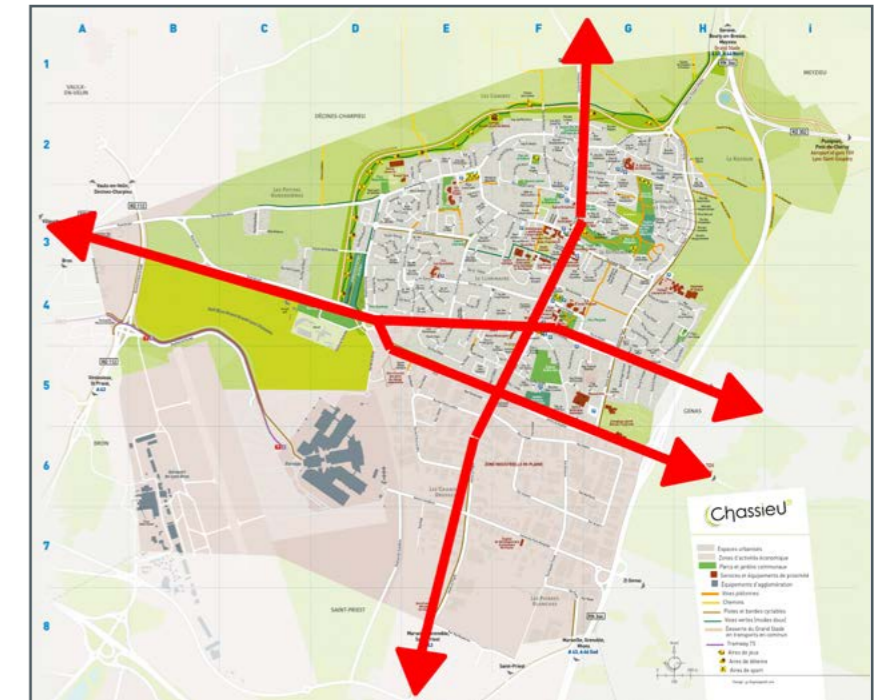
La troisième partie de la ville étant la partie plus nature où l'on retrouve les activités agricoles et de loisirs.

On remarque également que la ville est construite et fonctionne autour d'axes qui traversent le territoire communal.

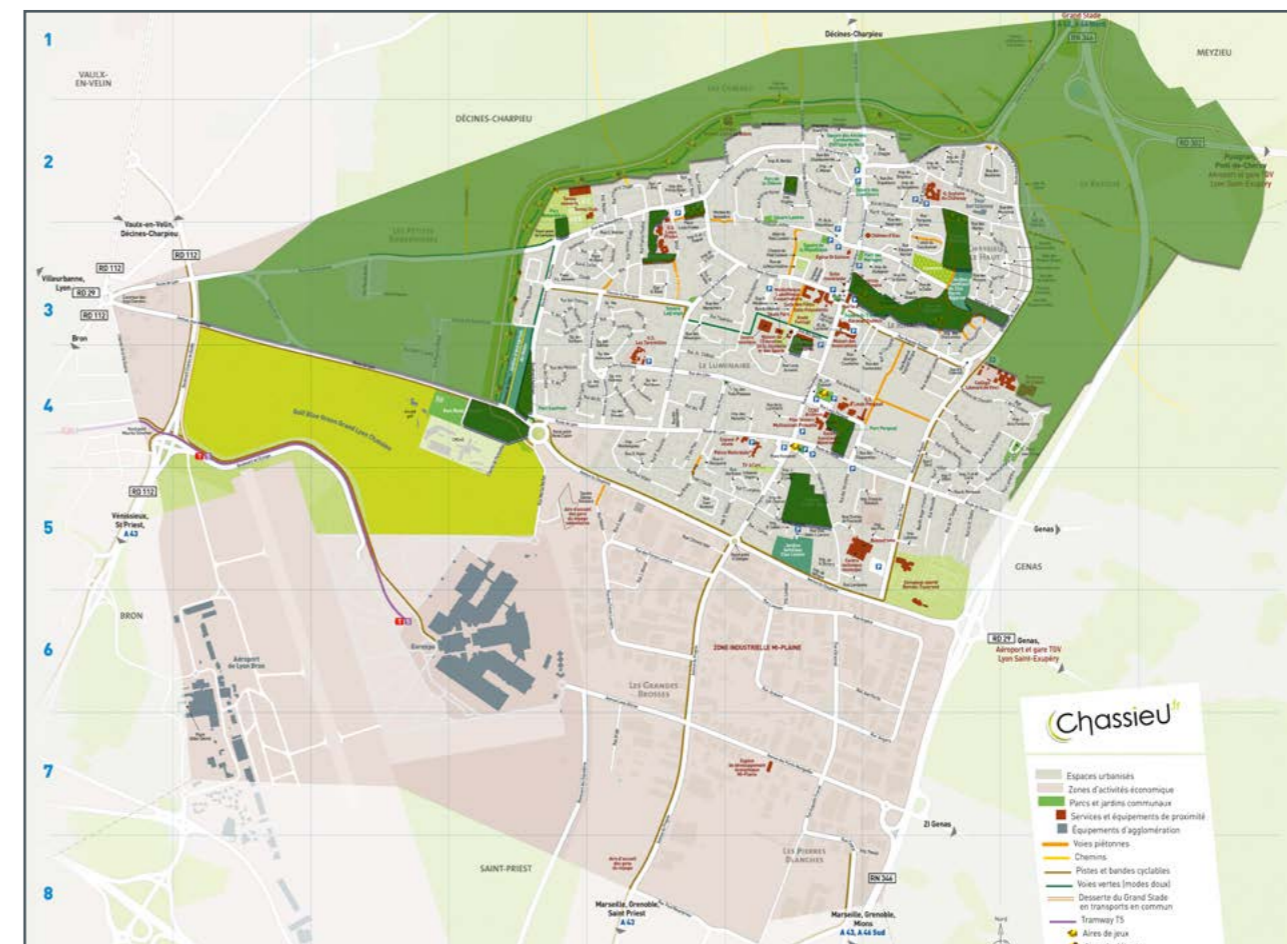
Toutes ces caractéristiques font l'identité de la commune. On peut les considérer bonnes ou mauvaises mais elles sont l'essence même de ce qu'est Chassieu, et il faut travailler avec et s'appuyer sur ces caractéristiques dans le cadre de l'aménagement de notre territoire.



Ville haute et ville basse



Axes principaux traversant la ville



Espaces de respiration

# REGARD PLUS PRÉCIS DES ELEMENTS VERTS

## Des typologies variées

Le territoire Chasseland comporte de nombreux «espaces verts». En effet, on en compte pas moins de 50 m<sup>2</sup>/habitant sans comptabiliser la partie agricole du Biézin.

Cette variété crée la richesse du territoire communal. Elle permet à tous de profiter de la nature comme il l'entend. Chacun petit ou grand, adepte de la nature ou du sport trouvera dans les espaces verts communaux un lieu qui lui correspond.

A ces lieux d'usages, s'ajoute également des lieux qui embellissent chaque saison notre cadre de vie. On peut facilement identifier les massifs de fleurs qui marquent les entrées de ville et les lieux publics très empruntés. On note aussi des massifs de fleurs sauvages qui bordent nos espaces semi urbains et offrent ainsi un travail de l'esthétique et du naturel.

## TOUS LES GOÛTS SONT DANS LA NATURE



**Point de fleurissement**  
*Rond point Cassin*



**Pelouse très entretenue**  
*Parc de la Chèvre*



**Espace de fauchage**  
*Parc Cassin*



**Fleurissement naturel**  
*Promenade du Biézin*

# LES GRANDS PARCS CHASSELAND



Parc Joly été 2017



Parc du Chatenay Mars 2018



Parc du Chatenay Mars 2018

# LES PARCS DE QUARTIER ET LES SQUARES



Parc des Roses Trémières Mars 2018



Parc des mariages Mars 2018



Place Pradel Mars 2018

# LES ESPACES NATURELS



Voie verte Mars 2018



Faune sur la voie Mars 2018



Panorama depuis la voie verte Mars 2018

**TERRITOIRE**

**ADMINISTRATION**  
Le Biezain s'étend sur 4 communes : Chassieu, Décines-Choréon, Meyzieu et Cennas. Les trois premières font partie de l'Agglomération de Lyon. Mais il existe le quartier de la Croix-Rouge.

**GÉOGRAPHIE**  
La plaine du Biezain se situe au nord-est de Lyon à environ 10 km. Elle est limitée au sud par le Rhône, à l'ouest par la Croix-Rouge, à l'est par la Croix-Rouge et au nord par la Croix-Rouge. Elle est traversée par la Croix-Rouge.

**Tous milieux et des espèces**  
Le Biezain est un formidable réservoir de biodiversité pour les espèces.

**La Faune**  
Le Biezain abrite une grande variété d'espèces animales. On y trouve notamment des oiseaux, des mammifères, des reptiles et des amphibiens.

**Le Biezain de demain**  
Le Biezain de demain sera un territoire plus vert, plus agréable et plus sûr. Il sera plus accueillant pour tous.

# LES ESPACES VERTS D'ACCOMPAGNEMENT



Place Roosevelt été 2017



Espace Pierre Poivre été 2017



Place Coponat Mars 2018

# PLAN RÉCAPITULATIF DE TOUS LES ESPACES VERTS COMMUNAUX





# STRATÉGIE DE GESTION

## DÉVELOPPEMENT DURABLE, GESTION DIFFÉRENCIÉE ET ZÉRO PHYTO

Cette partie permettra de nous remémorer l'organisation de la direction qui gère et coordonne les travaux externalisés sur les espaces verts de la commune.

Elle traitera de la direction, de l'aménagement et du développement durable, puis plus spécifiquement du service espaces verts.



# EXTERNALISATION ET TRAVAIL EN RÉGIE

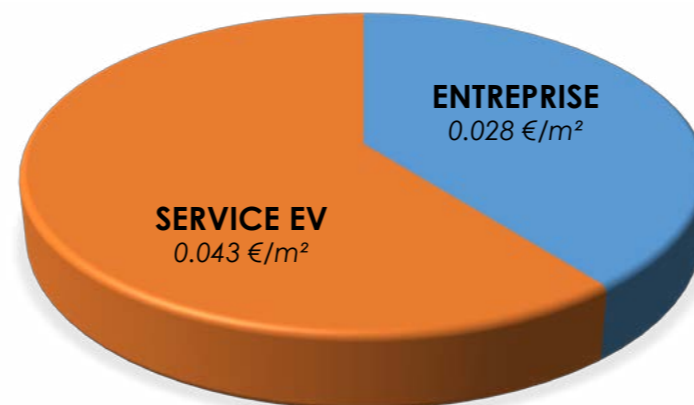
## Le bon équilibre

Au vu de l'ampleur de la surface des espaces verts à gérer sur le territoire communal, les seuls six agents ne peuvent pas entretenir l'ensemble.

Des tâches de travail sont ainsi externalisées. En effet, ce sont des entreprises extérieures qui interviennent pour le compte de la commune.

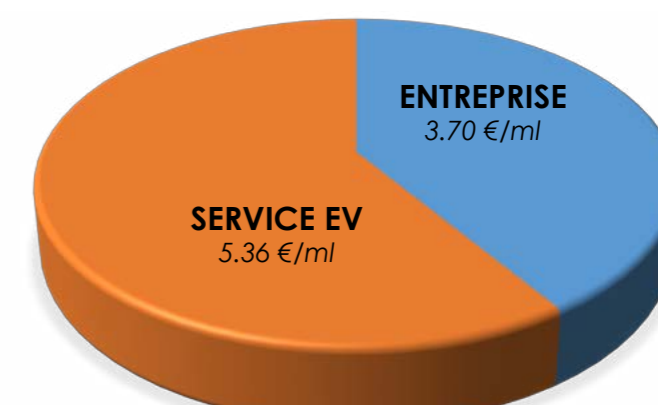
La volonté du service a été de conserver en régie les tâches nécessitant une forte technicité ainsi qu'une réactivité et une proximité importante envers les habitants.

Ce sont les tâches qui nécessitent peu de technicité et un matériel spécifique qui ont été données aux entreprises. On constate sur les diagrammes ci-contre qu'elles sont, en effet, plus compétitives que les services techniques sur certaines tâches.



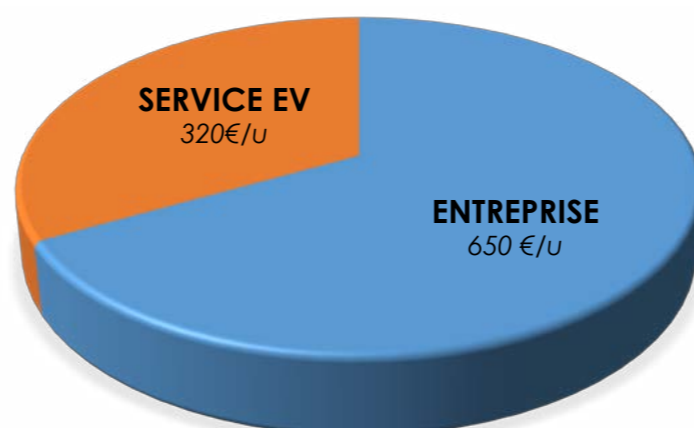
### Tontes de grandes surfaces

Sur les tontes de grandes surfaces nécessitant peu de qualification et des machines bien adaptées, on constate que les prestataires extérieurs sont nettement moins cher.



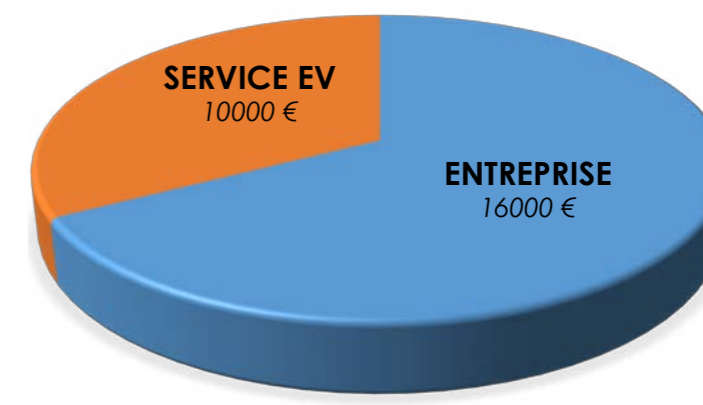
### Taille de haie

Quant à la taille de haie, nous faisons intervenir un prestataire de réinsertion professionnelle. Là aussi la main d'œuvre est bien moins onéreuse que si l'opération était réalisée en régie.



### Plantation d'un arbre

Pour la plantation d'arbre de gros volume, la collectivité est plus compétitive budgétairement qu'un prestataire externe. En effet un matériel adapté et une main d'œuvre qualifiée nous permet d'être plus avantageux en terme de budget.



### Création / réaménagement

Exemple : réaménagement Usingen

Sur les opérations de réaménagement de taille moyenne, la collectivité est plus compétitive que les entreprises extérieures. Ceci est dû notamment à une main d'œuvre qualifiée, qu'il est possible de valoriser budgétairement.

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Définition et axes de travail

Le développement durable est la notion qui définit le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

Le but final étant de trouver un nouveau modèle pour que les générations de demain puissent continuer à vivre mieux sur une seule planète en bonne santé.

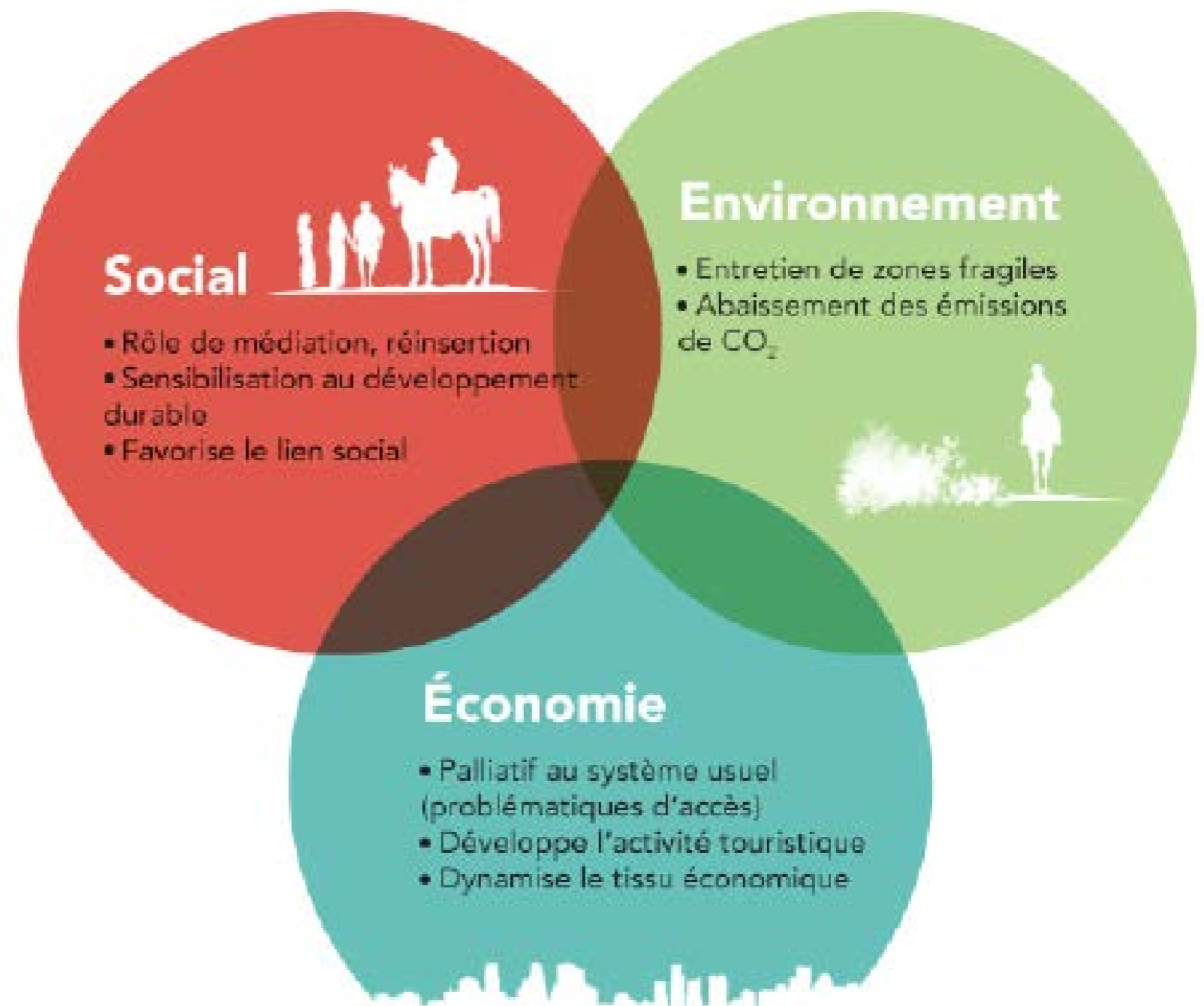
Ainsi, le développement durable propose trois piliers sur lesquels axer nos actions.

**Pilier économique**, pour une gestion saine et durable sans préjudice sur l'environnement et pour l'homme.

**Pilier social**, afin de satisfaire les besoins essentiels de l'humanité (logement, santé,...) en réduisant les inégalités.

**Pilier environnemental**, qui vise à préserver les ressources naturelles à long terme, tout en maintenant les équilibres écologiques.

«Le développement durable doit répondre à nos besoins présents, sans que cela empêche les générations futures de répondre aux leurs.»



# FEUILLE DE ROUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Le bon équilibre

Dans la lignée de l'Agenda 21 et pour lui faire suite et continuer les actions en faveur du développement durable, il a été co-construit avec des élus de référence, des instances participatives et des habitants, la feuille de route développement durable pour 2018-2020.

Elle comprend quatre domaines de travail, lesquels regroupent des axes bien définis.  
On trouve les domaines suivants :

- Vivre ensemble et solidarité
- Dynamisme du tissu économique et commercial
- Mobilité et déplacements
- Nature en ville, préservation des ressources, et économie circulaire.

### Axe D.1

**Favoriser la connaissance de la biodiversité communale et locale**

### Axe D.2

**Travailler sur l'effet d'entraînement autour des bonnes pratiques déployées par la commune.**

### Axe D.3

**Renforcer les actions de sensibilisation pour la préservation des ressources et de l'économie circulaire.**

### Axe D.4

**Poursuivre les actions menées par la ville, sur le patrimoine pour préserver les ressources.**

# LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

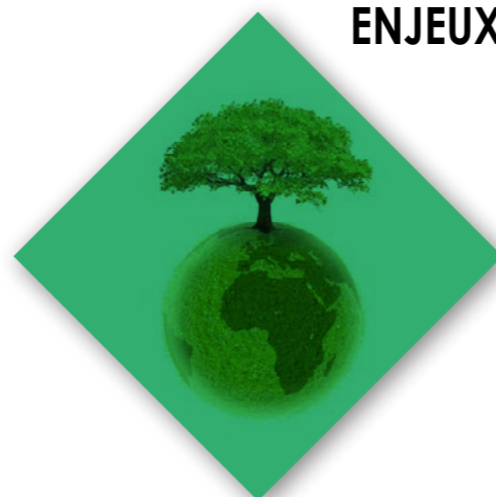
## Définition et contexte

La gestion différenciée ou parfois appelée gestion raisonnée, durable ou alternative, consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et aux usages de chaque espace vert.

Elle s'oppose au principe de gérer tous les espaces de la même façon. Elle va à l'encontre également de l'idée que la nature n'a pas sa place dans les zones urbanisées.

La décision et la nécessité de mettre en place un principe de gestion différenciée, naît de plusieurs constats en termes d'économie et d'écologie :

- L'augmentation des surfaces d'entretien
- La non prise en compte de l'entretien en amont des projets
- L'uniformisation du paysage
- Préoccupations environnementales (réchauffement climatique, préservation de biodiversité, ...).



## ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

*Ces enjeux traduisent la volonté de travailler sur un retour de la nature en ville, et une meilleure conciliation entre nos habitudes et nos espaces extérieurs.*

Recréer une diversité d'espaces afin de renforcer les population animales et végétales

Reconstruire les équilibres écologiques

Réduire les pollutions (nappes phréatiques, air, ...)



## ENJEUX ÉCONOMIQUES

*L'augmentation considérable des surfaces à entretenir, couplé à un effectif stable voire en diminution, ainsi que la nécessité de rationaliser les coûts, obligent les communes à revoir les pratiques.*

Réduction de la consommation d'eau

Baisse de l'utilisation des carburants

Réduction de l'utilisation des intrants (produits phytosanitaires, engrais,...)



## ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

*Ces types d'enjeux permettront à la population de bénéficier d'un meilleur cadre de vie, tout en devenant acteur de leur environnement.*

Meilleure santé des habitants

Réappropriation et identification à son cadre de vie

Sensibilisation et éducation à l'environnement

«Entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible»



**Fleurissement de parking naturel**  
*Mons*



**Tonte différenciée**  
*Anjou*



**Fleurissement alternatif de vivaces**  
*Rillieux la Pape*



**Cimetière végétalisé**  
*Cergy Pontoise*

# LA ZÉRO PHYTO

## Loi et domaine d'application

C'est la loi LABBE, qui interdit l'usage des produits phytosanitaires sur l'espace public à la date du 1<sup>er</sup> Janvier 2017. Les collectivités ont ainsi travaillé sur de nouvelles méthodes de gestion de leur désherbage, et trouvé de nouvelles solutions alternatives pour intervenir sur les espaces publics.

En effet, ces dernières années nous avons vu apparaître de nouvelles méthodes telles que le désherbage thermique, le désherbage à eau chaude, les acides pélargonique et formique, ...

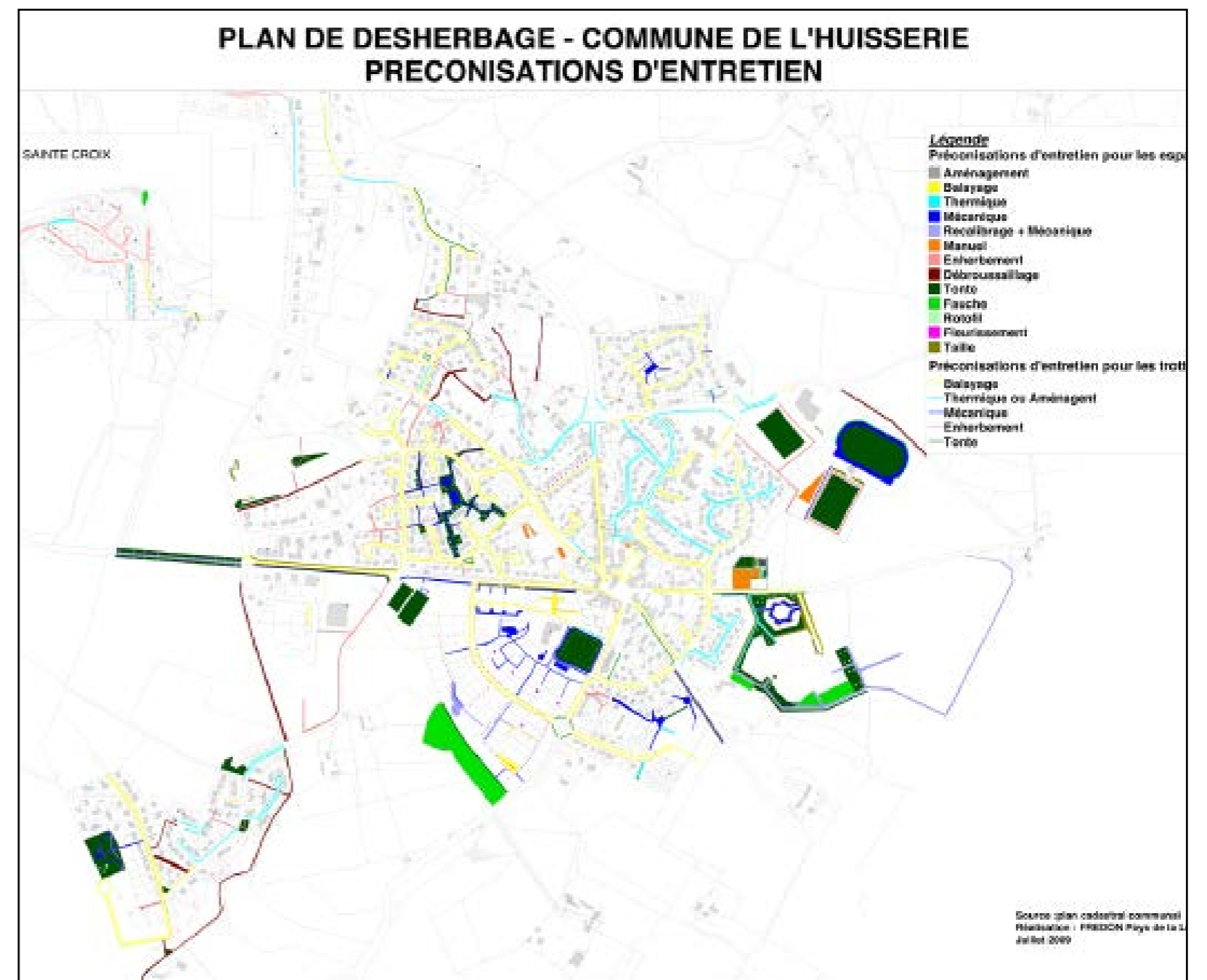
Cependant les meilleurs moyens d'arriver vers le «zéro phyto» et ainsi de préserver nos ressources et notre santé, sont d'intégrer dès la conception des projets, les problématiques d'entretien et l'acceptation du changement d'aspect de nos espaces qui reviennent vers plus de naturel.

## PLAN DE DÉSHERBAGE

Le plan de désherbage est un document cartographique qui recense l'ensemble des zones désherbées, ainsi que le moyen de désherbage sur chaque site (manuel, mécanique, thermique,...). Il note également les zones à risque pour l'eau.

Ce document a pour objectif d'impliquer l'ensemble des acteurs (agents, élus, habitants), sur la place du végétal en milieu urbain. Il permet aussi de développer les méthodes alternatives de désherbage.

C'est donc un **outil de diagnostic et d'aide à la décision** pour une commune qui s'inscrit dans une volonté de développement urbain respectueux de l'environnement.



# QUID DU CIMETIÈRE ?

## Évolution des pratiques et des regards

Nos cimetières souvent très minéraux, sont des espaces où la cohabitation avec les plantes pionnières paraît impossible. Cependant, même si la loi LABBE autorise encore partiellement l'utilisation d'herbicide dans les cimetières, ces lieux sont parmi les plus pollués des communes. Le but étant donc d'anticiper l'interdiction et de proposer de nouvelles orientations pour la gestion de ces lieux de mémoire.

Pour répondre à ces contraintes, deux solutions s'offrent à nous. Soit revoir la conception du cimetière et l'adapter aux nouvelles méthodes, soit arriver à dégager du temps pour pouvoir intervenir régulièrement.

L'évolution de la façon de voir et de penser un cimetière doit de toute façon évoluer. Le fait d'avoir du végétal dans ces lieux de mémoire n'est pas une atteinte à la mémoire des défunts, mais plutôt la vision de lieux véhiculant une image de douceur et d'apaisement.



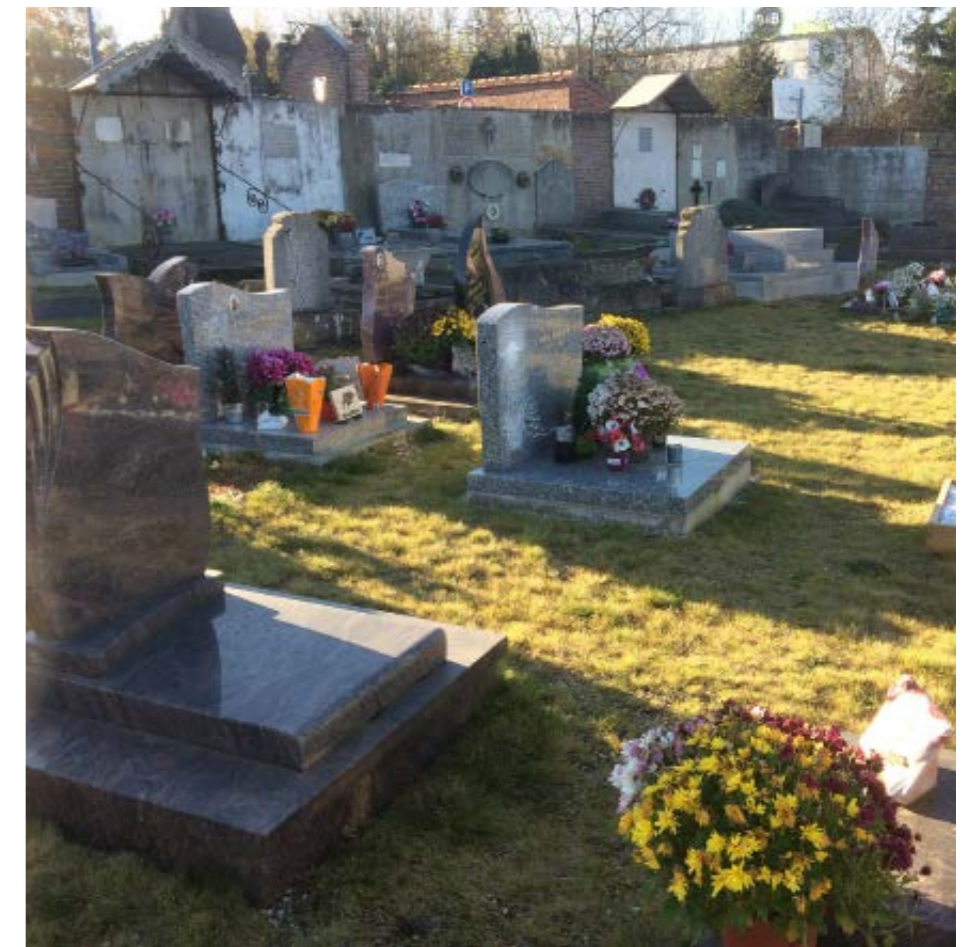
**Cimetière engazonné**

*Amiens*



**Jardin du souvenir**

*St Genis Laval*



**Engazonnement inter-tombes**

*Beauvais*

# STRATÉGIE DE FLEURISSEMENT

## Formation et nouveau regard

Le service espaces verts a revu son travail de fleurissement de la ville. En effet, depuis plusieurs années, les agents du service ont suivi des formations pour compléter leur savoir et développer une nouvelle vision du fleurissement.

La prochaine étape pour le fleurissement communal va être axée sur le travail de volume et de concentration des points de fleurissement.

C'est le cœur de ville qui rassemble les points de fleurissement aux endroits les plus visible de la commune.

Le travail de fleurissement va continuer à être développé en pleine terre. En effet, les vasques pots et suspensions sont des éléments bien trop onéreux et chronophages à l'année. De plus ils requièrent un effectif nombreux pour un bon suivi. Effectif dont n'est pas doté le service.

Le travail en pleine terre sera dans la logique de préservation des ressources, de préoccupation de l'élément «sol».

## Une palette plus diversifiée



Nivolla Vermelle



Villefranche, été 2017



Caluire, été 2017

## Un vision plus naturelle



Décines, été 2017

## Une économie des ressources



Suspension bi spécifique



Mix vivaces et annuelles



Mix annuelles et graminées





Fleurissement avant 2015



Fleurissement de bisannuelles et annuelles, après 2015

# GESTION DU PATRIMOINE ARBORE

## Vision et gestion du long terme

L'arbre est aujourd'hui un élément essentiel de l'environnement urbain et présente une importance culturelle, symbolique, et écologique forte.

L'arbre assure de nombreuses fonctions qui sont trop peu reconnues. Trop souvent il est considéré comme du mobilier urbain, et l'on oublie qu'il s'agit d'une être vivant aux besoins spécifiques et dont le remplacement reste problématique et onéreux.

**De part sa longévité bien plus longue que celle des hommes, l'arbre nécessite une continuité de gestion adaptée de génération en génération.**

Que ce soit en termes de plantation, d'entretien ou de renouvellement, il est important de fixer des objectifs de gestion sur le long terme, permettant une gestion globale.

Une gestion du patrimoine arboré au «coup par coup», n'entraînera que des conséquences néfastes (économiques, paysagères, sécuritaires).

C'est pourquoi des outils nous permettent de proposer une gestion globale de notre patrimoine arboré. Ainsi les opérations d'abattage auront un sens, et les opérations de replantation pourront être planifiées à l'avance.

## PRINCIPE DE GESTION DE PEUPELEMENT



Etat juvénile



Etat intermédiaire



Etat adulte



## Exemple cartographie plan arbre

Place Pradel

# PROJETS D'AMÉNAGEMENT

## ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT PROJETS A VENIR, LABEL

Ce chapitre va présenter la stratégie d'aménagement des espaces verts de la commune. Nous traiterons à la fois de l'évolution des espaces, des orientations d'aménagement voulus selon la localisation des lieux, ainsi que de l'évolution du label CNVVF.

Enfin nous évoquerons les différents projets pour l'année 2018, et les projets à venir pour l'année 2019.



# ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

## Parcellisation et Connexions

Avant de débiter les conceptions et les aménagements de projets à proprement parler, il faut qu'une stratégie globale d'aménagement soit établie. En effet, cette dernière nous donne un axe conducteur de travail sur l'ensemble du territoire.

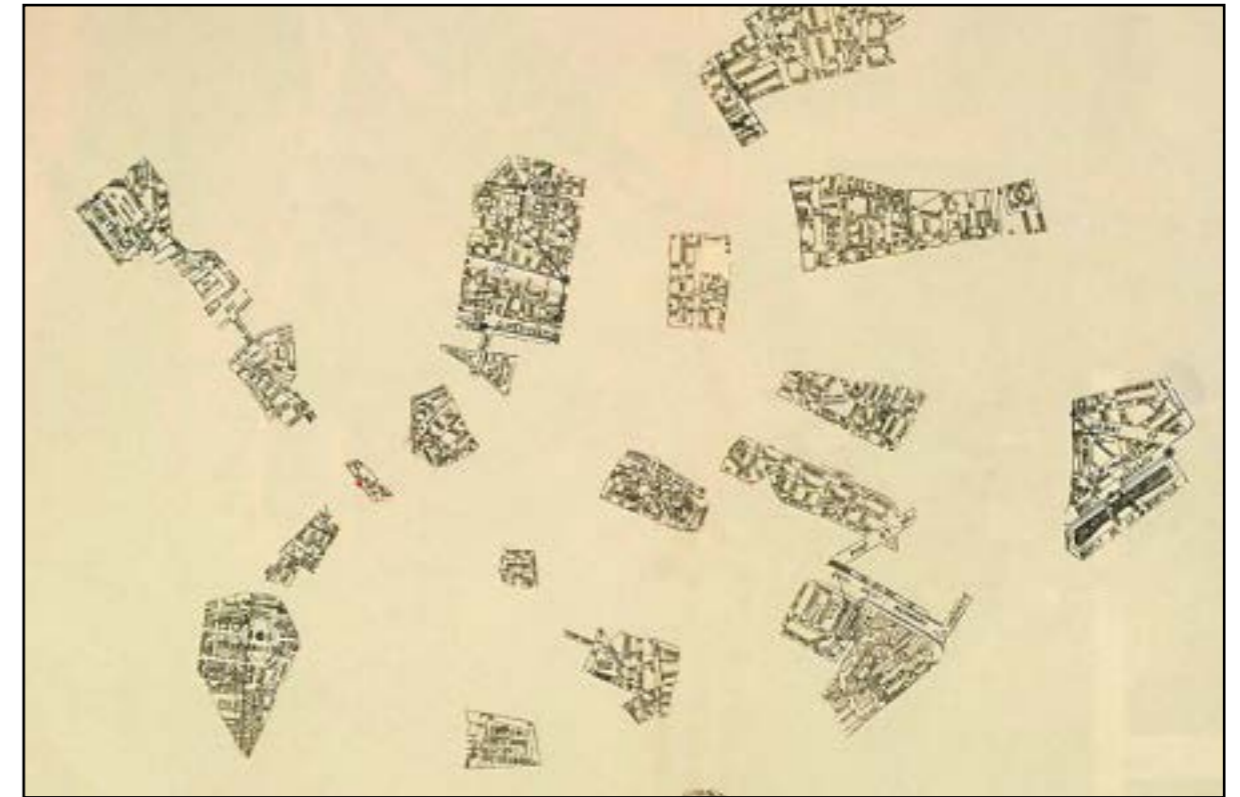
Le travail d'aménagement à l'échelle de la ville va ainsi s'effectuer en deux étapes.

La première dite de «parcellisation», nous fera réfléchir sur le fonctionnement même du site. En effet, on confèrera à chaque site un caractère propre, des usages spécifiques et un lien avec son environnement proche.

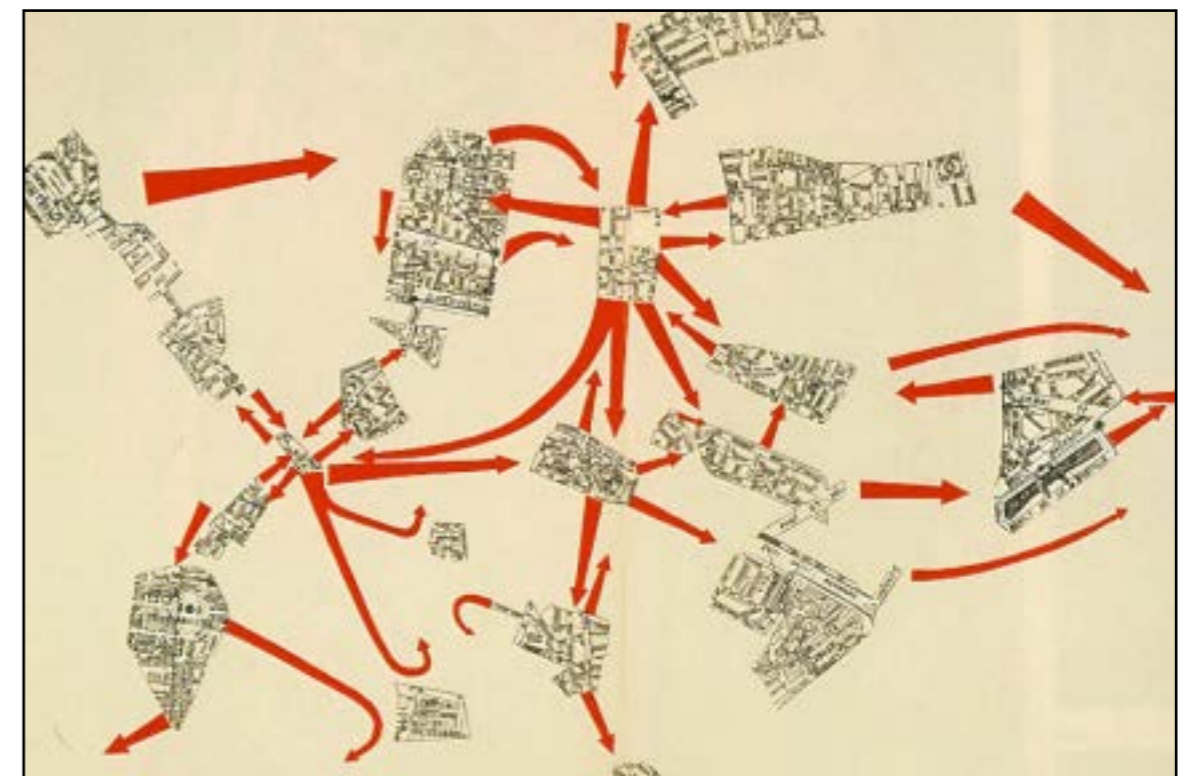
La seconde étape consiste à recréer ou révéler les connexions entre chaque site aménagé. Nous chercherons également à établir des liens entre la ville et son environnement extérieur. Ceci permettra d'apporter de la cohérence à l'espace public en recréant et renforçant les trames vertes.

**Ces orientations d'aménagement permettent d'avoir un espace public qui n'est pas lisse, qui propose de la diversité pour tous, et sur l'ensemble du territoire.**

PARCELLISATION



CONNEXIONS



# COEUR DE VILLE ET ESPACES EXTERIEURS



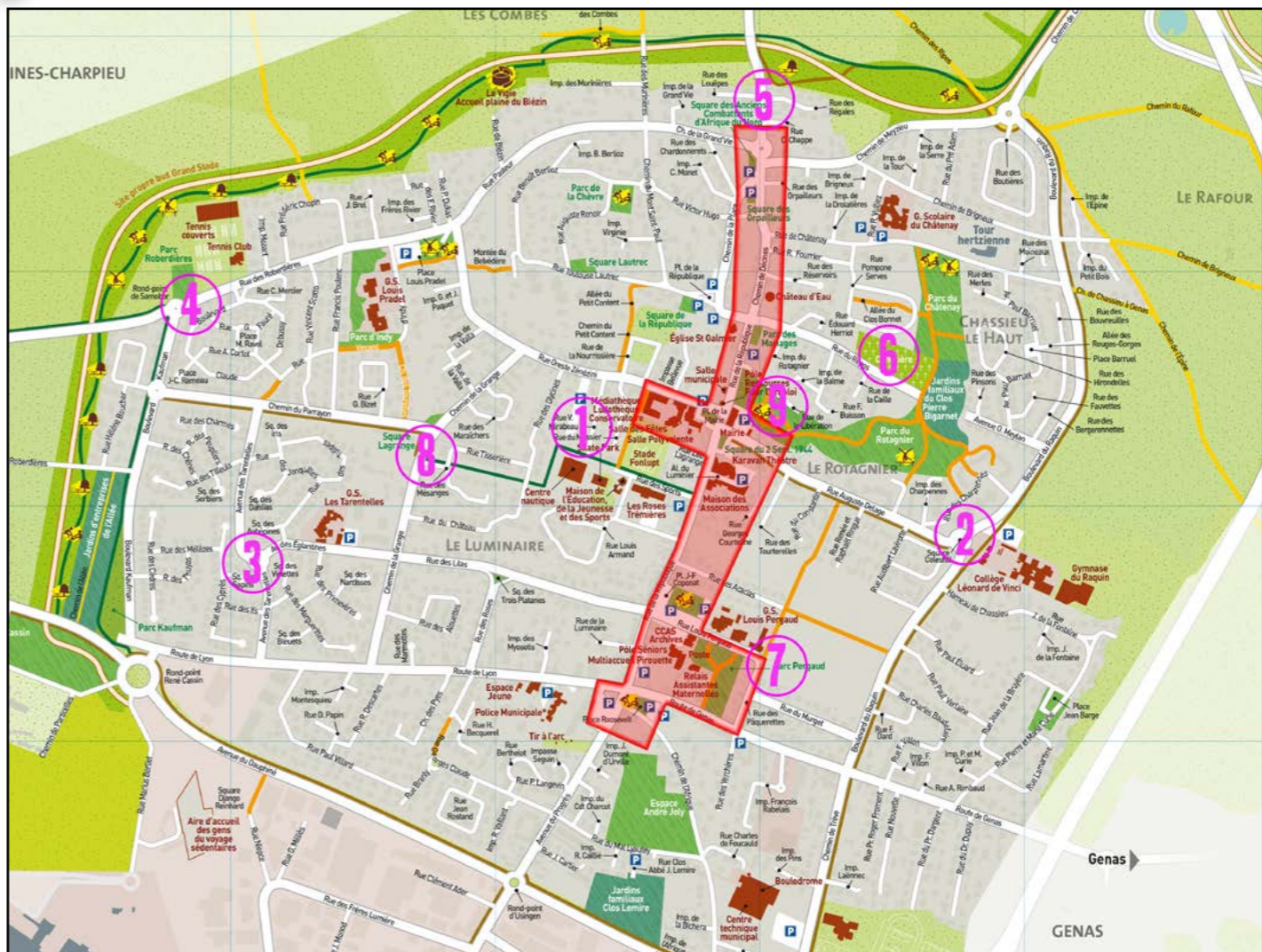
## Distinction de conception

Une ville quelle qu'elle soit propose différents tissus urbains. On peut noter par exemple, les zones de logements individuels, les zones industrielles, le cœur historique, ...

Sur Chassieu, en termes d'aménagements paysagers, nous allons différencier deux zones distinctes. La première sera le cœur de ville (zone en rouge) et la seconde zone correspondra aux espaces annexes ou extérieurs.

La typologie d'aménagement de chaque zone sera différente. En effet, le cœur de ville se verra proposer des aménagements au caractère plus contemporain et plus éphémère. Quant aux espaces dits «extérieurs», ils seront davantage traités comme des espaces valorisant la biodiversité, avec un caractère plus naturaliste. Ceci ne sous entend pas que ce sont des espaces moins importants.

Autant de temps et d'énergie seront appliqués sur chaque conception d'espace qu'il soit en cœur de ville ou plus en périphérie.



# ROND POINT DES TARENTELLLES

MARS 2018

## Explication de projet

Le réaménagement du rond point des Tarentelles fait suite à une analyse du site. En effet, en l'état le rond point propose un aménagement assez fade mettant peu en valeur le quartier.

La volonté a donc été de proposer un réaménagement réalisé en régie par les services communaux.

Le réaménagement a permis de rythmer le giratoire à l'aide d'une végétation arbustive afin de créer un espace qui propose plusieurs points de vue selon la direction par laquelle on emprunte ce rond point.

Un espace libre dit de respiration permettra une bonne lecture du projet. Il pourra également être investi occasionnellement pour des décorations événementielles.



# CENTRE NAUTIQUE

## Premières esquisses

Le rond point de la piscine propose un aménagement aujourd'hui désuet.

Le projet de réaménagement propose sur cette première esquisse, de faire du giratoire un espace beaucoup plus travaillé et plus diversifié sur le plan végétal.

Un fleurissement couplé à un arbre en cépée surélevé, proposera à la fois de l'esthétisme et du volume sur l'ensemble de la saison.

Le projet du rond point fait partie d'un tout. C'est-à-dire qu'il paraît impensable de reprendre le seul giratoire en laissant les espaces annexes dans leur état actuel.

La prochaine étape de travail sera la réflexion sur les espaces accompagnant le parking et l'espace d'accueil devant le bâtiment lui-même.



# PARC JOLY

## Historique de projet

Le parc Joly tel qu'il est actuellement présenté, nous offre un espace peu qualitatif pour nos riverains. La décision de repenser l'ensemble du parc et de le coupler à une opération de construction de logements, va permettre de recréer de nouveaux usages et un cadre de vie de qualité pour la population existante et à venir.

En effet, on verra des plaines de jeux pour les enfants, des clairières boisées et des espaces «nature», le tout dans une topographie accessible par chacun.

Le projet propose de nombreuses plantations qui offriront à la fois des floraisons diverses ainsi qu'un abri pour la faune indigène.

Les travaux débuteront au mois de Mai 2018.

## PLAN DE PRÉSENTATION





# ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE

## Détails de conception

Le parvis de l'hôtel de ville est entré en travaux en ce début d'année 2018. Le but du projet étant de proposer aux habitants un accueil à l'hôtel de ville agréable qui contribue également à l'embellissement du cœur de ville.

L'entrée est accessible par tous les usagers. Une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite est retravaillée le long du bâtiment.

Le projet inclut également des zones de plantations, afin de réduire l'impact très minéral de la façade. Des bacs seront construits et accueilleront diverses plantes vivaces et plantes de saison.

Enfin trois arbres (*Magnolia kobus*) seront plantés en remplacement des platanes abattus et amèneront un équilibre entre l'échelle du bâtiment et l'échelle humaine.

## AUTOMNE 2018



### Parvis de l'hôtel de ville

*Axonométrie*




### Vue de l'entrée

*Bacs créés avec plantations à définir*



### Accès escaliers et gros sujet

*Plantation de Magnolia kobus*



**2019-2020**

**Aménagements**  
envisagés pour l'année

# PROJET COPONAT PARC PERGAUD -2019-

## Éléments de réflexion

La place Coponat va voir sa morphologie se modifier au cours de l'année 2019. En effet, une halle couverte permettant d'accueillir le marché va être installée.

Les travaux de requalification de la place vont englober une partie de la rue de la République et une partie de la rue Pergaud, afin d'améliorer les conditions de circulation tous modes (confort et sécurité).

Dans le cadre de ces travaux, le marché se verra délocalisé derrière le parc Pergaud provisoirement.

La réflexion à mener doit être globale et effectuée sur l'ensemble des espaces publics du quartier (place Coponat, parking de la poste et parc Pergaud). En effet, afin d'avoir un espace cohérent l'ensemble des sites doit communiquer et fonctionner ensemble.

**C'est pourquoi un travail de phasage, de redéfinition des usages et de cohérence spatiale va être initié en 2018 pour aboutir en 2019, pour la réalisation des travaux.**

## EMPRISE DU PROJET



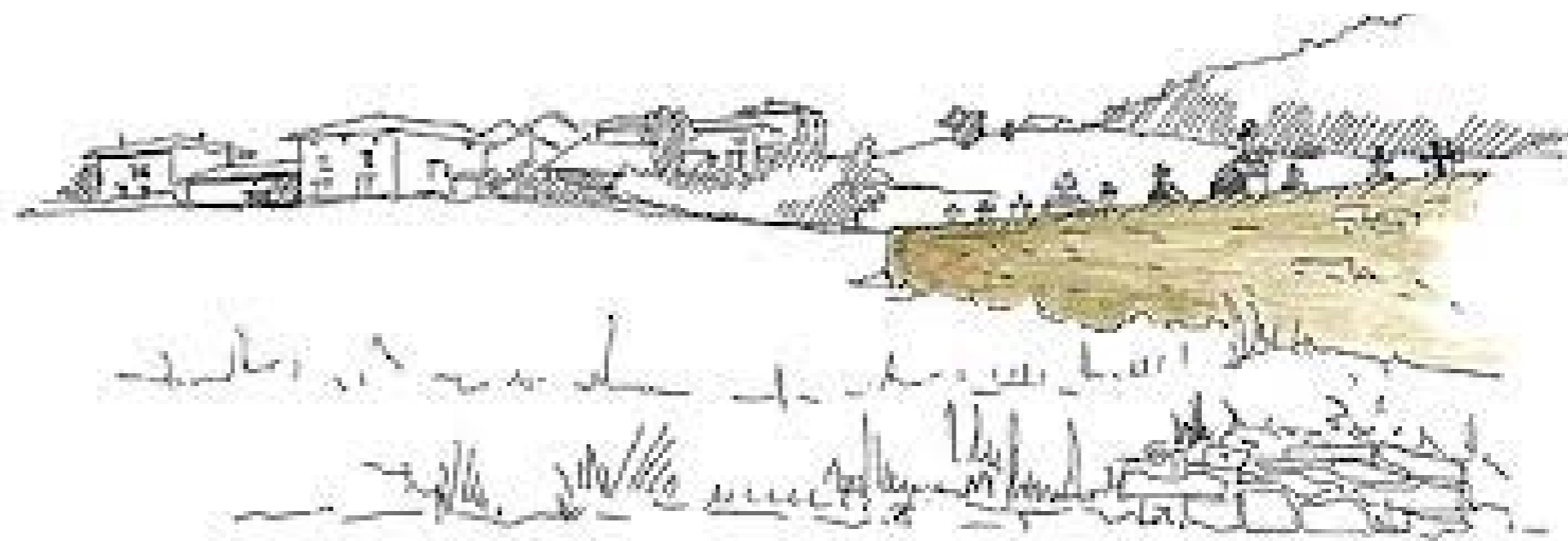
# CIMETIÈRE -2019 / 2020-

## Pistes de réflexion

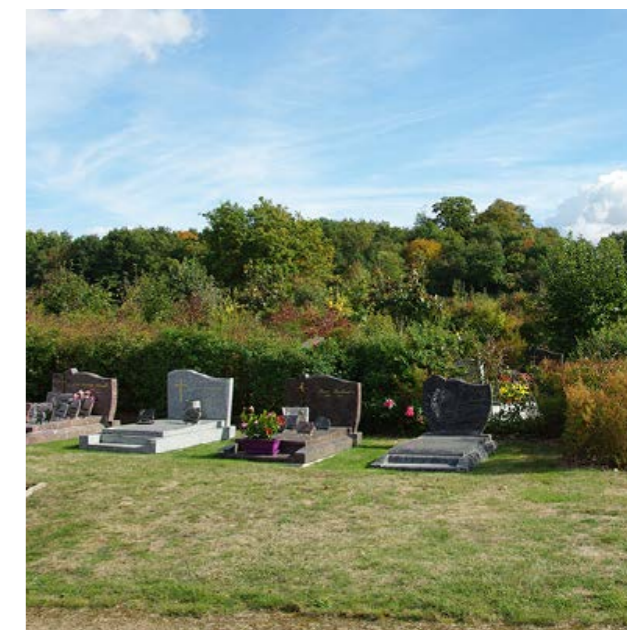
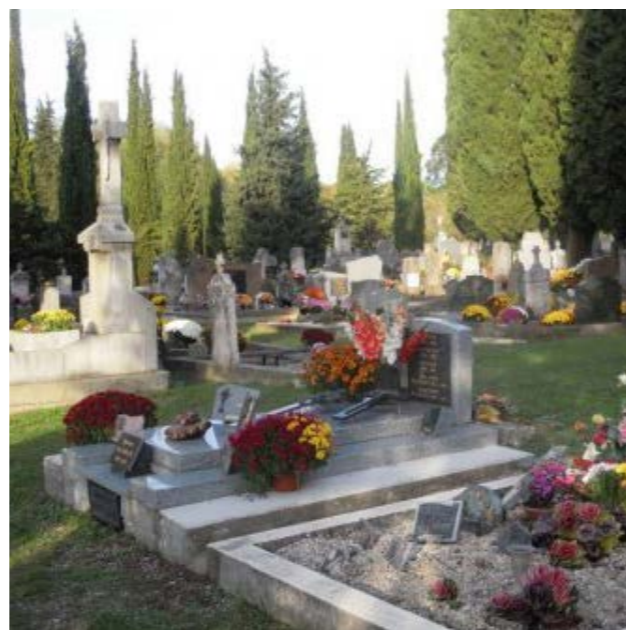
Le cimetière fait partie des compétences obligatoires gérées et administrées par les communes. En effet, il s'agit d'un espace public dédié aux habitants, qu'ils s'approprient pour leur travail de deuil. Des politiques sont ainsi mises en place pour la promotion de l'esthétique des cimetières, ainsi que la préservation du patrimoine funéraire.

La loi LABBE interdisant les produits phytosanitaires dans l'espace public, il faut désormais engager une réflexion sur le devenir de nos lieux de sépulture et sur le regard que l'on porte sur ces derniers.

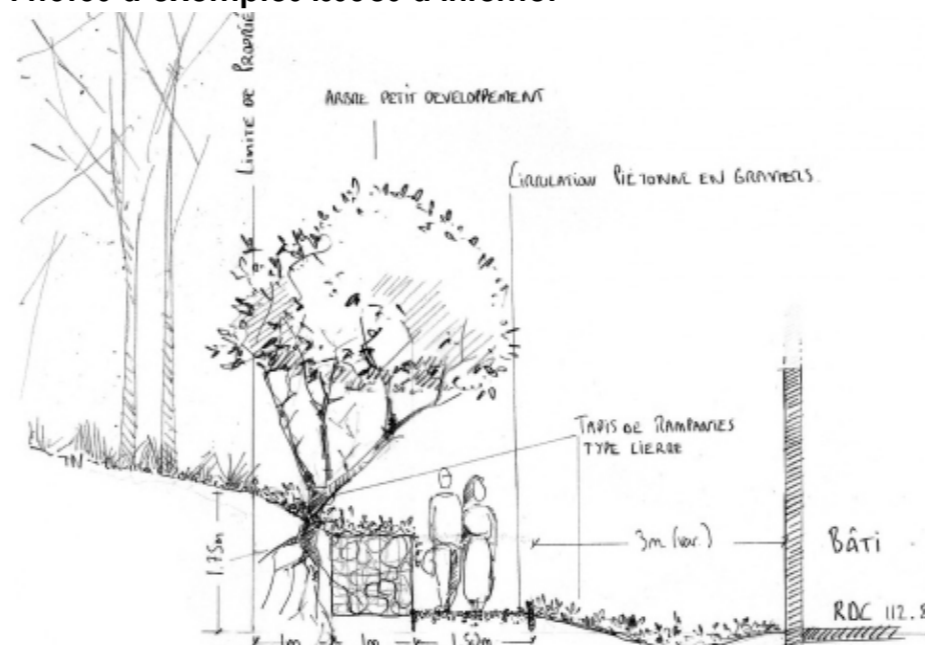
C'est pourquoi une analyse complète de ce site permettra de proposer des pistes de changement et d'optimisation des cimetières. On intégrera l'insertion paysagère, la gestion du site sans produits phytosanitaires, et le travail psychologique pour permettre de faire évoluer les idées préconçues sur nos lieux de mémoire.



Analyse insertion paysagère



Photos d'exemples issues d'internet



Croquis proposition de solution alternatives



Croquis d'ambiance